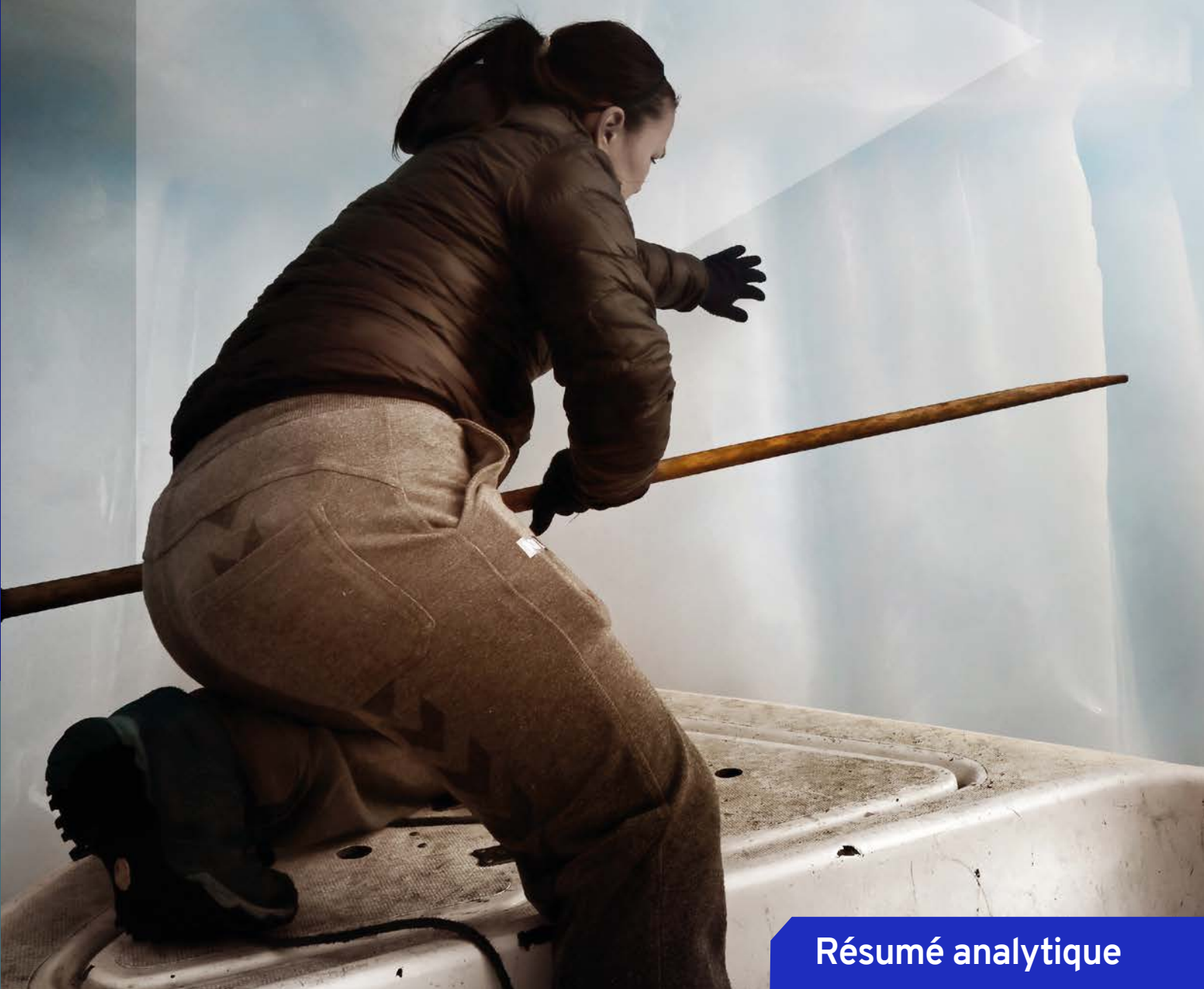




# ► Rapport mondial sur la protection sociale 2024-2026

Protection sociale universelle  
pour l'action climatique  
et une transition juste



Pour la première fois, plus de la moitié de la population mondiale est couverte par une forme de protection sociale. Même s'il s'agit d'une avancée appréciable, il demeure qu'en réalité 3,8 milliards de personnes ne bénéficient toujours d'aucune forme de protection sociale. Or, le besoin pressant de faire du droit humain à la sécurité sociale une réalité pour tous est particulièrement urgent en raison du rôle que la protection sociale doit absolument jouer. Elle doit répondre à un défi encore plus impérieux: la nécessité d'agir sur le climat et d'assurer une transition juste afin de faire face à une triple crise planétaire, à savoir le changement climatique, la pollution et l'appauvrissement de la biodiversité, qui compromettent l'avenir de notre monde. Avec des seuils de basculement majeurs sur le point d'être franchis, la crise climatique représente la menace la plus grave qui existe pour la justice sociale.

Il est donc urgent d'y répondre en évoluant rapidement vers une transition juste. En effet, la protection sociale universelle a un rôle important à jouer pour contribuer à la réalisation des ambitions climatiques et pour faciliter cette transition juste. En se concentrant particulièrement sur la crise climatique et l'exigence d'une transition juste, ce rapport fournit une vue d'ensemble des progrès réalisés dans le monde depuis 2015 en matière d'extension de la protection sociale et de mise en place de systèmes de protection sociale fondés sur les droits. Ce faisant, il apporte une contribution essentielle au cadre de suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>1</sup>. Il appelle les décideurs politiques, les partenaires sociaux et les autres parties prenantes à redoubler d'efforts pour, simultanément, combler les déficits de protection et réaliser les ambitions de l'action climatique.

Cinq messages principaux émergent de ce rapport.

► **La protection sociale contribue de manière importante à la fois à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.** La protection sociale est essentielle pour l'adaptation au changement climatique<sup>2</sup>, puisqu'elle s'attaque aux causes profondes de la vulnérabilité en prévenant la pauvreté et l'exclusion sociale, et en réduisant les inégalités. Elle permet de renforcer la capacité des populations à résister aux chocs climatiques ex ante en sécurisant les revenus et l'accès aux soins de santé. La protection sociale contribue également à améliorer les capacités d'adaptation, notamment celles des générations futures grâce à ses impacts positifs sur le développement humain. En outre, une réponse inclusive et efficace aux pertes et

dommages à grande échelle peut tirer parti des systèmes de protection sociale, notamment lorsque les niveaux de couverture et de préparation sont élevés. Ces systèmes sont aussi essentiels pour limiter les conséquences et indemniser les personnes et entreprises face aux possibles effets négatifs des mesures d'atténuation<sup>3</sup> et autres politiques environnementales. Les mesures de protection sociale, lorsque associées à des politiques actives du marché du travail, peuvent aider les personnes à passer à des emplois plus écologiques et des pratiques économiques plus durables. La protection sociale peut aussi venir soutenir directement les efforts de réduction des émissions de carbone. Des options possibles de contribution à l'atténuation du changement climatique sont par exemple l'écologisation des fonds de pension publics, la conversion des subventions aux combustibles fossiles en prestations de protection sociale et un soutien financier pour décourager les activités polluantes et encourager la protection des puits naturels de carbone.

- **La protection sociale est donc un vecteur de l'action climatique et un catalyseur en faveur d'une transition juste et d'une plus grande justice sociale.** Les systèmes de protection sociale, dans le cadre d'une réponse intégrée, répondent équitablement aux impératifs d'atténuation et d'adaptation. La protection sociale aide à protéger les revenus, la santé et les emplois des personnes ainsi que l'activité des entreprises des chocs climatiques et des effets adverses des mesures portant sur le climat. La protection sociale favorise la prise de risque productive et la planification à long terme et peut donc garantir que tous, y compris les personnes vulnérables, puissent bénéficier des mesures d'adaptation au changement climatique. Elle peut permettre la restructuration des emplois, la protection du niveau de vie et le maintien de la cohésion sociale. Elle peut aussi réduire la vulnérabilité et contribuer à bâtir des sociétés plus égalitaires et inclusives ainsi que des économies plus durables et productives. Cependant, la protection sociale ne peut réaliser tout cela à elle seule et nécessite une action en tandem avec d'autres politiques afin de rendre possibles les mesures d'atténuation et d'adaptation qui sont véritablement cruciales pour garder une planète qui soit habitable.
- **Une action politique décisive est nécessaire afin de renforcer les systèmes de protection sociale et de les adapter aux nouvelles réalités, en particulier dans les pays les plus vulnérables au changement**

<sup>1</sup> Les estimations ne sont pas strictement comparables à celles du précédent *Rapport mondial sur la protection sociale* en raison d'avancées méthodologiques, de la disponibilité de données élargies et de révisions au niveau des pays.

<sup>2</sup> L'adaptation au changement climatique désigne le processus d'ajustement au changement climatique réel ou anticipé et à ses effets, afin d'atténuer les dommages ou d'exploiter les opportunités bénéfiques.

<sup>3</sup> L'atténuation des effets du changement climatique fait référence aux actions qui réduisent le rythme du changement climatique (par exemple en maintenant les combustibles fossiles dans le sol) ou en améliorant et en protégeant les puits de gaz à effet de serre qui réduisent leur présence dans l'atmosphère (par exemple en préservant les forêts, les sols et les océans).

**climatique, et où la couverture est la plus faible.** La protection sociale augmente le niveau de résilience des populations, des économies et des sociétés en fournissant une réponse politique systématique aux risques qui se renforcent mutuellement, en l'occurrence les risques survenant aux différents âges de la vie et les risques liés au climat (qui donnent l'impression de devenir de plus en plus inséparables et de se confondre à chaque point d'augmentation du réchauffement climatique). Dans ce cadre, les décideurs devront parvenir à un objectif double: d'une part, la mise en œuvre de politiques sur le climat visant à soutenir les efforts d'atténuation et d'adaptation pour contenir la crise climatique et, d'autre part, le renforcement de la protection sociale pour répondre à la fois aux risques survenant aux différents âges de la vie et aux risques liés au climat. Dans un contexte marqué par un paysage comportant toute une série de dangers en pleine évolution, les décideurs doivent absolument veiller à ce que leurs systèmes de protection sociale puissent traiter ces deux types de risques.

- **Cependant, la capacité des systèmes de protection sociale à contribuer à une transition juste est diminuée par les lacunes persistantes dans la couverture, l'adéquation et le financement de la protection sociale.** Cela a pour conséquence d'entraver la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Les coûts de l'inaction sont énormes et il serait irrationnel et imprudent de ne pas procéder à ces investissements. La nécessité d'investir dans les systèmes de protection sociale est donc aussi impérieuse qu'urgente. En effet, sans investissement

dans une protection sociale universelle, la crise climatique aggravera les vulnérabilités déjà existantes, la pauvreté et les inégalités, alors que, précisément, il est impérieux dès à présent de renforcer ces systèmes. De plus, la protection sociale permettra une meilleure acceptation par l'opinion publique des politiques ambitieuses d'atténuation et de protection de l'environnement. Les instruments en matière de droits humains et les normes internationales de sécurité sociale fournissent des orientations essentielles pour bâtir des systèmes universels capables de répondre à ces défis et de rendre possible le droit humain à la sécurité sociale pour tous.

- **La justice sociale doit absolument guider l'action climatique et la transition juste, les droits humains figurant au cœur de ce processus.** La protection sociale permet que personne ne soit laissé de côté. Elle peut contribuer à rectifier les inégalités et les injustices qui existent de longue date au niveau mondial et national et encore aggravées par la crise climatique. On ne pourra surmonter cette crise climatique que grâce à un effort commun, mais avec des responsabilités différenciées. Il faut reconnaître que cette responsabilité de remédier à la situation incombe au premier chef à ceux qui sont à l'origine de la crise. Cela entraîne des implications majeures sur le financement de la protection sociale au niveau national et sur le rôle de soutien financier international pour les pays dont les capacités économiques et budgétaires sont insuffisantes, et qui ont le moins contribué à la crise mais en subissent les conséquences. Cela constitue un élément déterminant de la justice sociale.

## ► **Des progrès, oui, mais des milliards de personnes sont laissées pour compte et ne sont pas préparées à affronter les chocs liés au cycle de vie et au climat**

Depuis la dernière édition du *Rapport mondial sur la protection sociale*, la couverture a franchi un cap important sur le plan international. En effet, pour la première fois, plus de la moitié de la population mondiale (52,4 pour cent) est désormais couverte par au moins une prestation de protection sociale (indicateur 1.3.1 des ODD), par rapport à 42,8 pour cent en 2015 (voir figure RA.1). Il s'agit d'une avancée appréciable.

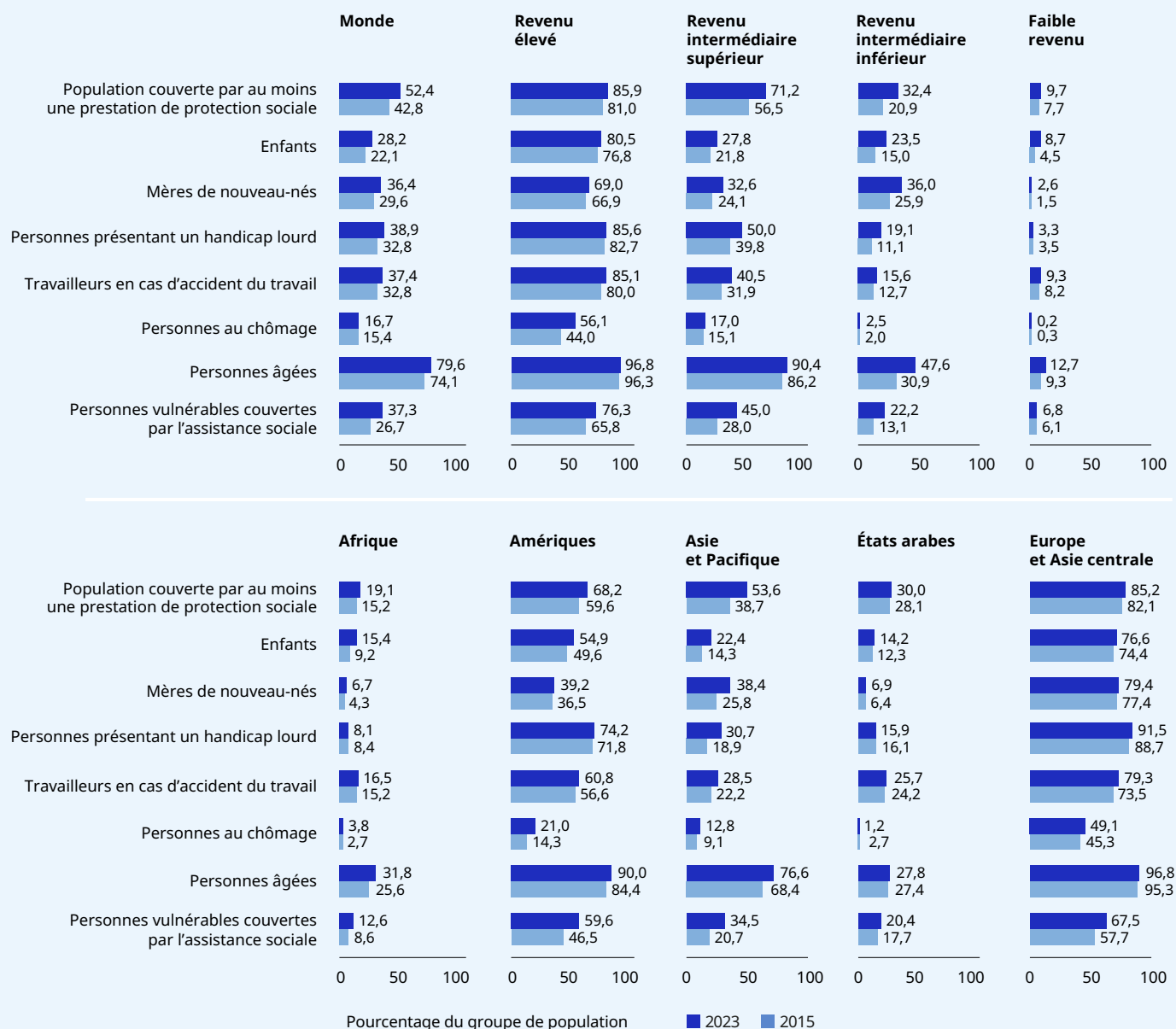
Si les progrès devaient se poursuivre à ce rythme sur le plan mondial, il faudrait encore quarante-neuf ans – jusqu'en 2073 – pour que chaque personne soit couverte par au moins une prestation de protection sociale. Ce rythme visant à combler les lacunes de protection est trop faible.

De plus, le monde suit actuellement deux trajectoires de protection sociale très différentes et fortement

divergentes. En effet, les pays à revenu élevé (85,9 pour cent) se rapprochent d'une couverture universelle; les pays à revenu intermédiaire supérieur (71,2 pour cent) et les pays à revenu intermédiaire inférieur (32,4 pour cent) font de grands progrès pour combler les lacunes de la protection. Au même moment, les taux de couverture dans les pays à faible revenu (9,7 pour cent) ont à peine augmenté depuis 2015, la faiblesse de ces taux demeurant inacceptable.

Les inégalités entre hommes et femmes dans la couverture légale et effective pour au moins une prestation de protection sociale demeurent importantes. La couverture effective des femmes reste derrière celle des hommes (respectivement 50,1 et 54,6 pour cent). On observe la même inégalité pour la couverture légale globale. Seulement 33,8 pour cent de la population en

► **Figure RA.1. Indicateur 1.3.1 des ODD – couverture effective de la protection sociale, estimations mondiales et régionales, et par niveaux de revenus, par groupe de population, 2015 et 2023 (pourcentage)**



Notes: Voir annexe 2 pour les explications concernant la méthodologie. Les estimations mondiales et régionales ont été pondérées en fonction de chaque groupe de population. Les estimations ne sont pas strictement comparables à celles du précédent *Rapport mondial sur la protection sociale* en raison d'avancées méthodologiques, de la disponibilité de données élargies et de révisions au niveau des pays.

Sources: estimations modélisées du BIT, 2024; [World Social Protection Database](#), basée sur [l'enquête sur la sécurité sociale \(Social Security Inquiry\)](#); [Régimes de sécurité sociale dans le monde](#) de l'AISS; [ILOSTAT](#); sources nationales.

âge de travailler est juridiquement couverte par des systèmes globaux de sécurité sociale. Cependant, lorsque ce chiffre est ventilé, il montre une disparité prononcée entre hommes et femmes, avec un taux de couverture de 39,3 pour cent pour les hommes et 28,2 pour cent pour les femmes, soit une différence de 11,1 points de pourcentage. Les systèmes de protection sociale doivent donc mieux tenir compte des considérations

de genre par le biais de mesures plus larges visant à s'attaquer aux inégalités au sein du marché du travail, de l'emploi et de la société.

Pour les personnes qui ne sont pas couvertes par l'assurance sociale, il est important de souligner que, en son absence, l'assistance sociale ou d'autres prestations en espèces non contributives jouent un rôle



essentiel pour assurer au moins un niveau élémentaire de sécurité sociale. Au niveau mondial, la couverture a augmenté de 26,7 à 37,3 pour cent des personnes vulnérables depuis 2015. Cette hausse s'explique, en partie, par les mesures temporaires de réponse à la pandémie de COVID-19. Toutefois, cette couverture plus élevée peut aussi être la conséquence des besoins accrus dus à la pauvreté, à la vulnérabilité et aux

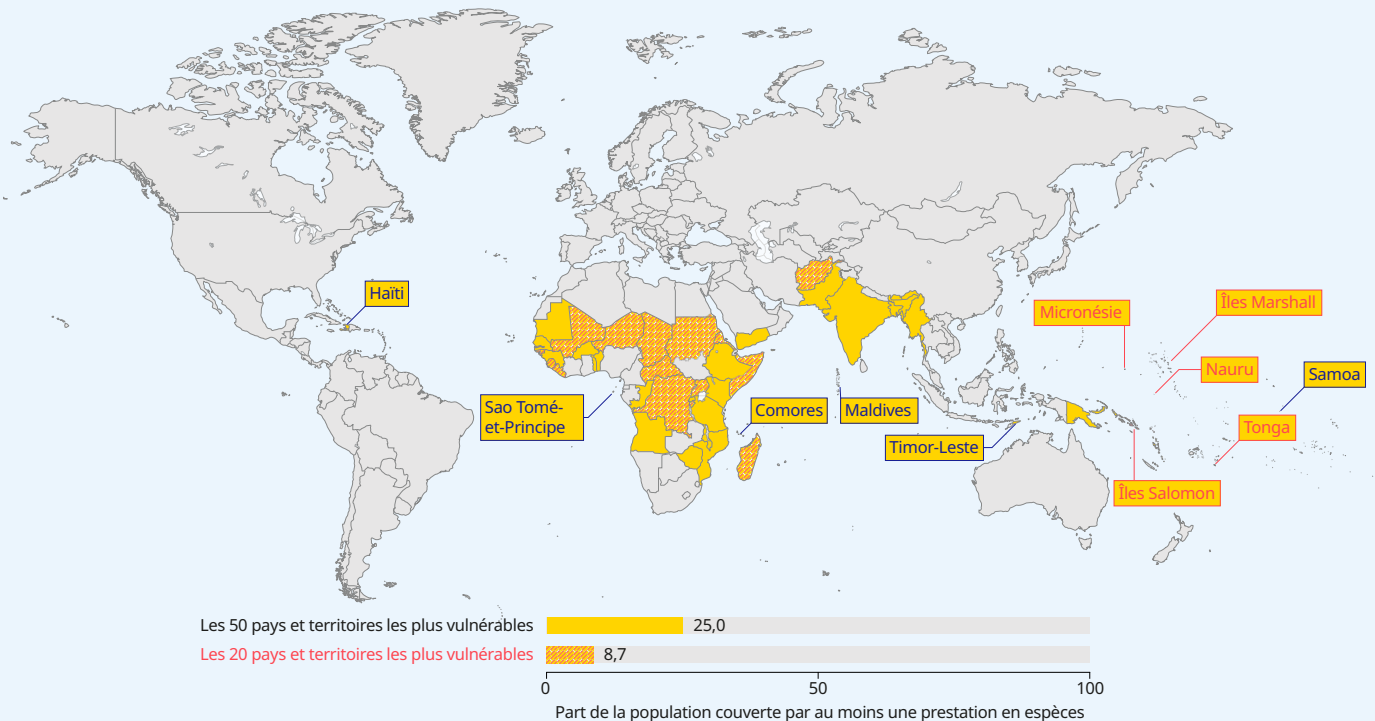
déficits de travail décent. Indépendamment de cette explication, des efforts plus marqués seront nécessaires pour faciliter les transitions de l'assistance sociale à un emploi décent (y compris à un emploi indépendant) couvert par l'assurance sociale, qui offre des niveaux de protection plus élevés et permet d'alléger la pression sur le financement de la protection sociale par les budgets des gouvernements.

## ► Perspective décourageante: les pays les plus vulnérables à la crise climatique sont extrêmement mal préparés

Les populations vivant dans des pays directement touchés par la crise climatique et qui sont donc les plus exposés aux aléas climatiques demeurent extrêmement mal préparées. Dans les 20 pays les plus vulnérables à la crise climatique, seulement 8,7 pour cent de la population est couverte par une certaine forme de protection sociale; en somme, 364 millions de personnes ne bénéficient d'aucune protection (figure RA.2). Et environ

25 pour cent de la population au sein des 50 pays les plus vulnérables face au climat est couverte de manière effective. Dans le dernier cas, cela se traduit par le fait que 2,1 milliards de personnes doivent faire face actuellement aux ravages du dérèglement climatique en ne disposant d'aucune protection, ne pouvant compter que sur leur savoir-faire et sur leurs proches pour résister.

► **Figure RA.2. Les 20 pays et les 50 pays les plus vulnérables au changement climatique et leur couverture effective moyenne pondérée par au moins une prestation en espèces de protection sociale, 2023 (pourcentage)**



Notes: Voir annexe 2 pour l'explication de la méthodologie. Les estimations mondiales et régionales ont été pondérées en fonction de chaque groupe de population.

Les frontières indiquées n'impliquent pas leur approbation ou acceptation de la part de l'OIT. Voir la clause de non-responsabilité: [ilo.org/disclaimer](https://ilo.org/disclaimer).

Sources: estimations du BIT; [World Social Protection Database](#), basée sur l'[enquête sur la sécurité sociale \(Social Security Inquiry\)](#); [Régimes de sécurité sociale dans le monde](#) de l'AISS; [ILOSTAT](#); sources nationales et [Notre Dame Global Adaptation Initiative Country Index](#).

Il est impossible de continuer ainsi alors que l'avenir sera marqué par une plus grande instabilité par rapport au climat. Et le sort abject de ces populations est encore plus sombre en raison de l'important déficit de financement qui les empêche de bénéficier d'au moins un socle de protection sociale. Ce déficit de financement dans les 20 pays les plus vulnérables équivaut à 200,1 milliards de

dollars É.-U. (c'est-à-dire 69,1 pour cent de leur PIB) et, dans les 50 pays les plus vulnérables, ce déficit s'élève à 644 milliards de dollars É.-U. (soit 10,5 pour cent de leur PIB). Combler ces déficits de financement n'est pas insurmontable si les capacités nationales sont renforcées, mais cela demandera un soutien international concerté, notamment pour les pays les plus vulnérables.

## ► Les lacunes de protection sont largement liées à un sous-investissement significatif dans la protection sociale

Les lacunes au niveau du financement de la protection sociale demeurent importantes. En effet, pour garantir au moins un niveau de sécurité sociale de base grâce à un socle de protection sociale, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont besoin de 1,4 billion de dollars supplémentaires par année, soit 3,3 pour cent du PIB global (2024) de ces pays, dont 2 pour cent du PIB, soit 833,4 milliards de dollars, pour les soins de santé essentiels et 1,3 pour cent du PIB, soit 552,3 milliards de dollars, pour cinq prestations en espèces de protection sociale. Concrètement, les pays à faible revenu devraient investir 308,5 milliards de dollars supplémentaires par an, soit l'équivalent de 52,3 pour cent de leur PIB, ce qui est irréalisable à court terme sans l'aide internationale.

La volonté de combler ces lacunes en matière de couverture, d'exhaustivité et d'adéquation des systèmes de protection sociale est contrecarrée par un sous-investissement important dans la protection sociale. En moyenne, les pays consacrent 12,9 pour cent de leur PIB à la protection sociale (mis à part la santé), mais ce chiffre masque des variations vertigineuses. Ainsi, le montant du PIB investi est de 16,2 pour cent pour les pays à revenu élevé; de 8,5 pour cent pour les pays à revenu intermédiaire supérieur; de seulement 4,2 pour cent pour les pays à revenu intermédiaire inférieur; et d'un montant dérisoire de 0,8 pour cent pour les pays à faible revenu.

Il est également primordial d'améliorer l'adéquation de la protection sociale. En effet, la persistance des lacunes en matière d'adéquation entrave le potentiel de la protection sociale à prévenir et à réduire la pauvreté, ainsi qu'à permettre de vivre dans la dignité. Assurer des prestations adéquates tout au long de la vie constitue un élément essentiel pour garantir un socle de protection sociale et atteindre un niveau de prestations plus élevé. La crise climatique entraînera très certainement un accroissement des besoins, notamment en raison de la hausse des prix, ce qui nécessitera une augmentation proportionnelle des dépenses publiques en faveur de prestations adéquates.

Afin que les systèmes de protection sociale puissent pleinement répondre aux risques tout au long du cycle de la vie et face au changement climatique, il faut absolument les renforcer. Des efforts supplémentaires sont donc indispensables pour garantir une protection universelle, globale et adéquate, tout en veillant à ce que les systèmes de protection sociale soient financés de façon équitable et durable. Le coût de l'inaction en matière d'investissement dans la protection sociale est énorme: perte de productivité et de prospérité, risques accrus en matière de cohésion sociale, capacités humaines gaspillées, souffrances inutiles, morbidité et décès prématurés, ainsi que beaucoup d'autres conséquences négatives sur le plan socio-économique.

## ► La protection sociale continue d'être hors de portée pour 1,8 milliard d'enfants

### Points essentiels:

► La protection sociale reste inaccessible pour la grande majorité des enfants. En effet, dans le monde, seuls 23,9 pour cent des enfants âgés de 0 à 18 ans bénéficient d'allocations familiales ou d'allocations pour enfants, ce qui signifie que 1,8 milliard

d'enfants en sont privés. Pour les enfants âgés de 0 à 15 ans, seuls 28,2 pour cent sont couverts, soit une augmentation de 6,1 points de pourcentage depuis 2015, ce qui veut dire que 1,4 milliard d'enfants ne sont pas couverts.

► Dans les pays à faible revenu, moins de 1 enfant sur 10 âgé de 0 à 18 ans (7,6 pour cent) bénéficie de prestations en espèces à l'enfance ou aux familles,

laissant des millions d'autres sans éducation, exposés à des carences nutritionnelles, à la pauvreté et aux inégalités, les condamnant ainsi à subir des conséquences négatives durables. Ce sont les enfants, en particulier ceux vivant dans la pauvreté, qui sont le plus touchés par la crise climatique.

- La crise climatique a été décrite comme étant une forme de violence structurelle contre les enfants qui compromet leur bien-être et leur avenir. Cela souligne l'importance de rendre les systèmes de protection sociale plus inclusifs et résilients afin qu'ils puissent

continuer à remplir leurs objectifs fondamentaux et à couvrir les besoins supplémentaires des enfants engendrés par le changement climatique.

- La dépense publique dans le domaine de la protection sociale des enfants doit être augmentée. En moyenne, 0,7 pour cent du PIB est consacré aux prestations destinées aux enfants dans le monde. Une fois de plus, il existe de larges disparités au niveau régional; elles sont de l'ordre de 0,2 pour cent dans les pays à faible revenu à 1,0 pour cent dans les pays à revenu élevé.

## ► Des lacunes de protection notables persistent chez les personnes en âge de travailler

### Points essentiels:

- Pour les personnes en âge de travailler, les tendances de la couverture mondiale entre 2015 et 2023 (y compris l'indicateur 1.3.1 des ODD) montrent un certain nombre de progrès, même si ces derniers restent encore faibles, laissant des millions de personnes en âge de travailler insuffisamment protégées. Ces lacunes de protection seront aggravées par les aléas du climat et les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.
- *Protection de la maternité*: 36,4 pour cent des femmes ayant des nouveau-nés dans le monde perçoivent des prestations de maternité en espèces, soit une hausse de 6,8 points de pourcentage. Cela signifie que 85 millions de femmes ayant des nouveau-nés ne disposent pas de couverture. De plus, les inégalités persistent en matière d'accès aux services de santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, ce à quoi s'ajoutent les conséquences sur les taux de morbidité et de mortalité maternelles et néonatales liés au changement climatique.
- *Indemnités de maladie (couverture légale)*: 56,1 pour cent de la main-d'œuvre dans le monde, représentant 34,4 pour cent de la population en âge de travailler, a droit à des indemnités de maladie. Cela signifie que 4,1 milliards de personnes en âge de travailler en sont privées. Même lorsque ces personnes sont couvertes, des critères d'adéquation, de durée et d'éligibilité limités peuvent engendrer des déficits de protection. D'autre part, le changement climatique crée de nouveaux défis pour la productivité et la protection de la santé en raison de la propagation de maladies existantes et nouvelles.
- *Protection contre les accidents du travail*: 37,4 pour cent des travailleurs bénéficient d'une protection contre les accidents du travail qui concerne à la fois les accidents du travail et les maladies

professionnelles. Il s'agit d'une hausse de 4,6 points de pourcentage. Elle laisse toutefois 2,3 milliards de travailleurs sans aucune protection. Les structures défavorables du marché du travail et le faible taux d'affiliation aux régimes, notamment dans les pays à faible revenu, perpétuent ces lacunes. Les aléas climatiques, comme les chaleurs extrêmes, entraîneront une augmentation des risques d'accidents du travail et des besoins en matière de sécurité et de santé au travail.

- *Prestations d'invalidité*: 38,9 pour cent des personnes avec un handicap lourd perçoivent une prestation d'invalidité, soit une augmentation de 6,1 points de pourcentage. Cela veut dire que 146 millions de personnes en situation de handicap lourd ne bénéficient d'aucune couverture. Les services supplémentaires qui leur sont nécessaires sont souvent insuffisants pour répondre à leurs besoins divers. Le changement climatique accroît encore la vulnérabilité des personnes en situation de handicap.
- *Protection contre le chômage*: 16,7 pour cent des personnes au chômage dans le monde perçoivent des prestations de chômage en espèces, soit une hausse de 1,3 point de pourcentage. Il y a donc 157 millions de personnes au chômage qui ne sont pas couvertes. La protection contre le chômage fait souvent défaut chez les jeunes, les travailleurs indépendants, les travailleurs de plateforme, les agriculteurs et les travailleurs migrants. De plus, de nombreux régimes actuellement mis en œuvre ne sont pas préparés à faire face aux défis liés au climat, ni à faciliter la décarbonation des secteurs à forte émission de carbone.
- *Prévisions de dépenses*: celles-ci montrent qu'au niveau mondial 4,8 pour cent du PIB est alloué aux dépenses publiques de protection sociale non liées à la santé pour les personnes en âge de travailler. Ces dépenses limitées expliquent en grande partie les lacunes de protection constatées chez ces personnes.

## ► Les personnes âgées continuent de faire face à des difficultés de couverture et d'adéquation

### Points essentiels:

- Les pensions de vieillesse constituent la forme de protection sociale la plus répandue au niveau international. Ainsi, dans le monde, 79,6 pour cent des gens ayant atteint au moins l'âge de la retraite perçoivent une pension, soit une augmentation de 5,5 points de pourcentage depuis 2015. Néanmoins, plus de 165 millions de personnes ayant atteint l'âge légal de la retraite ne perçoivent aucune pension.
- Garantir une protection adéquate pour les personnes âgées demeure un défi, notamment pour les femmes, les travailleurs à faible revenu, ceux qui occupent des emplois précaires, les travailleurs de plateforme et les travailleurs migrants. Ces difficultés sont susceptibles d'être exacerbées à cause du changement climatique, en se manifestant par des migrations forcées, des carrières fragmentées ou des pressions économiques générales induites par le climat.
- Dans de nombreux pays, notamment dans ceux où l'emploi informel est très répandu, l'extension des pensions contributives n'a pas été assez rapide pour garantir une sécurité du revenu adéquate au

moment de la vieillesse. L'introduction de pensions financées par l'impôt constitue une source importante de revenu pour les personnes âgées qui n'ont pas suffisamment de droits à des pensions contributives. Cependant, dans certains pays, les niveaux de prestations sont insuffisants pour garantir un socle de protection sociale aux personnes âgées.

- Au niveau mondial, les dépenses publiques consacrées aux pensions, et qui ne touchent pas la santé pour les personnes âgées, représentent en moyenne 7,6 pour cent du PIB. Toutefois, il subsiste des variations importantes au niveau régional, avec des dépenses qui varient de 10,5 pour cent du PIB en Europe et en Asie centrale à 1,7 pour cent en Afrique.
- La crise climatique menace la durabilité financière et l'adéquation des régimes de vieillesse. En conséquence, ces régimes doivent dès à présent s'adapter aux risques liés au climat pour garantir une durabilité à long terme et protéger la qualité de vie des bénéficiaires. Les fonds de pension peuvent aussi contribuer à combattre la crise climatique grâce à l'investissement stratégique dans les actifs durables et à faible émission de carbone.

## ► La protection sociale en santé: une contribution essentielle à la couverture sanitaire universelle

### Points essentiels:

- Le droit à la protection sociale en santé n'est pas encore une réalité universelle. Au moment où les quatre cinquièmes (83,7 pour cent) de la population mondiale sont couverts par la loi, seuls 60,1 pour cent de la population mondiale sont effectivement protégés par un régime de protection sociale en santé. Cela signifie que 3,3 milliards de personnes ne bénéficient d'aucune protection. Le niveau de couverture stagne depuis 2020, mettant en évidence des lacunes importantes dans la mise en œuvre. Outre l'extension de la protection en santé, il est indispensable d'investir dans la mise à disposition de services de santé de qualité.
- Des obstacles demeurent dans l'accès aux soins de santé qui se manifestent sous différentes formes: dépenses de santé restant à la charge du patient et que les ménages doivent supporter, éloignement physique des lieux de santé, limites en matière de disponibilité, de qualité et d'accessibilité des services de santé, temps d'attente importants en raison des

pénuries et de la répartition inégale des professionnels de santé, coûts d'opportunité tels que les revenus et le temps de travail perdus.

- Les dépenses de santé à la charge des patients sont en augmentation dans le monde entier, faisant basculer 1,3 milliard de personnes dans la pauvreté en 2019. Afin de soutenir un accès effectif aux soins de santé pour tous de manière à être en mesure de répondre à des chocs, il va falloir passer par un financement collectif, une large mutualisation des risques et par des prestations fondées sur les droits.
- Il est urgent de renforcer les liens et d'améliorer la coordination entre l'accès aux soins de santé et la sécurité du revenu afin de mieux agir sur les principaux facteurs déterminants de la santé. La crise climatique touche directement la santé des populations, tout en aggravant les inégalités socio-économiques déjà existantes, qui constituent de puissants facteurs déterminants sociaux de l'équité en matière de santé. La santé et le bien-être ne doivent pas être un privilège réservé à certains, et les inégalités engendrées par la crise climatique appellent à procéder urgemment à des investissements.



## ► Il est temps de placer la barre plus haut: vers un avenir plus écologique, économiquement sûr et socialement juste

Le temps presse pour arrêter l'élévation effrénée de la température de la planète et parvenir à une protection sociale universelle, alors qu'il reste moins de six ans avant l'échéance cruciale de 2030. Il est temps de placer la barre plus haut, d'accélérer les progrès en matière de protection sociale et de mener une transition juste. Il s'agit d'un élément capital pour la génération actuelle et pour les générations futures. Pour cela, nous avons besoin d'investissements, d'une détermination et d'une volonté politique de grande ampleur, à la fois de la part des décideurs au niveau national et des acteurs internationaux. L'objectif de sauver la planète, tout en protégeant la santé, les emplois et les moyens de subsistance des populations ainsi que les entreprises – en préservant une planète qui soit habitable –, doit donner aux décideurs tout l'élan nécessaire pour bâtir des systèmes de protection sociale. Pour y parvenir, on peut avancer les priorités suivantes:

- **Pour atténuer la crise climatique et parvenir à une transition juste, il faut mettre en place des systèmes de protection sociale universelle fondés sur les droits.** Les pays doivent absolument intensifier leurs efforts pour s'attaquer aux menaces existentielles que fait peser la crise climatique. La protection sociale figure parmi les leviers politiques les plus puissants que les gouvernements peuvent déployer pour relever ce défi en garantissant à chacun de pouvoir bénéficier d'une protection adéquate. Cela doit faire partie d'une réponse politique intégrée et peut contribuer à garantir la légitimité politique des mesures sur le climat. La rectification des inégalités intrinsèques à la crise climatique exige le respect de la justice sur le plan mondial, et un mode de financement s'appuyant sur la solidarité.
- **En renforçant les systèmes de protection sociale, les États seront en mesure de démontrer leur volonté de protéger leurs concitoyens grâce à un contrat social revitalisé.** Cela est indispensable pour promouvoir le bien-être, la cohésion sociale et la quête de la justice sociale. Une protection sociale forte encourage un climat de confiance entre l'État et la société, permet de garantir que tous les segments de la société sont bien protégés et favorise l'acceptation des politiques climatiques.
- **Il est primordial de tenir la promesse de ne laisser personne de côté.** Cela signifie: a) basculer de la réduction de la pauvreté vers la prévention de celle-ci et abandonner les filets précaires de sécurité sociale

pour s'orienter vers des socles de protection sociale solides, afin d'atteindre progressivement des niveaux de protection plus élevés et adéquats; b) garantir l'existence de systèmes de protection sociale tenant compte de la dimension de genre; c) faciliter l'accès à des soins de qualité et à d'autres services; d) accorder à la santé et au bien-être une place plus centrale dans nos économies.

- **La préparation aux chocs climatiques et aux politiques de transition juste nécessite la mise en place ex ante de systèmes complets de protection sociale.** Cela implique que les fondements soient solides, dès à présent, et non plus tard, et que les stratégies et politiques nationales soient formulées et mises en œuvre par le biais du dialogue social. Les systèmes peuvent contribuer à prévenir, contenir et atténuer les conséquences des crises, promouvoir une reprise rapide et renforcer la capacité des populations à résister aux chocs ainsi qu'aux risques de la vie quotidienne. Dans les crises humanitaires, cela nécessite de travailler au croisement entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en ayant recours aux systèmes existants de santé et de protection sociale autant que possible, et en les renforçant de manière systématique.
- **Davantage d'investissements sont essentiels pour mettre en place des systèmes de protection sociale universels et solides.** La mobilisation des ressources nationales est extrêmement importante pour pouvoir faire face aux risques liés au cycle de vie et aux risques climatiques de manière durable et équitable. Les pays disposant de capacités budgétaires limitées, dont beaucoup sont souvent également très vulnérables eu égard aux crises climatiques, ont besoin d'un soutien financier international pour leur permettre de combler les déficits de financement et de bâtir leurs systèmes de protection sociale.

Des avantages énormes sont à tirer si la protection sociale universelle se voit accorder la priorité politique qui lui revient en matière d'action climatique et de promotion d'une transition juste. Dans le cadre d'une action intégrée, la protection sociale peut permettre à chacun de récolter les bénéfices d'une nouvelle prospérité verte, d'un contrat social revitalisé et d'une planète régénérée, plus hospitalière pour la vie et l'avenir des générations futures. Nous en avons l'opportunité, si les décideurs veulent bien la saisir.



## **Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent**

L'Organisation internationale du Travail est l'institution des Nations Unies spécialisée dans les questions liées au monde du travail.

Elle rassemble gouvernements, employeurs et travailleurs autour d'une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain, en soutenant la création d'emplois, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social.

**[ilo.org](http://ilo.org)**

---

**Organisation internationale du Travail**  
Route des Morillons 4  
1211 Genève 22  
Suisse